

# PARC NATUREL

PASSELIGNE



# PARC NATUREL PASSELIGNE



## 21 STATIONS POUR VOUS REPÉRER SUR LE PARC :

- |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 ENTRÉE GARONNE              | 12 LA SAULAIS BLANCHE         |
| 2 SANITAIRES PARKING          | 13 BELVÉDÈRE DU BOUT DU MONDE |
| 3 ALLÉE TOURNANTE             | 14 OBSERVATOIRE DE PÉLISSIER  |
| 4 GRAND AXE                   | 15 GRANDE ROUBINE             |
| 5 CHAMBRE DE VERDURE          | 16 ZONE HUMIDE                |
| 6 ÂLCE DEZALLIER D'ARGENVILLE | 17 RIVE DE PASSELIGNE         |
| 7 BELVÉDÈRE DU LABYRINTHE     | 18 CLAIRIÈRE AQUATIQUE        |
| 8 VACHERIE                    | 19 ARCHIPEL DE PASSELIGNE     |
| 9 PORTE-À-FAUX SUR L'EAU      | 20 PORT DE PASSELIGNE         |
| 10 PLAINE DES GRANDS JEUX     | 21 ESPACE SCÉNIQUE            |
| 11 CONCHE DE PÉLISSIER        |                               |

## PAUSE GOURMANDE

- Buvett'O'Parc
- Aire de pique-nique

## LE SPORT

- 1 **Départ du parcours d'orientation**  
Cartes en téléchargement sur le [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)
- 2 Terrains de foot
- 3 Terrain de rugby
- 4 City-Stades  
Terrains imperméabilisés multisports
- 5 Terrains de volley/badminton
- 6 Espace pétanque
- Equipement sportif

## ACTIVITÉS DE LOISIRS TEMPORAIRES

- Activités nautiques  
Consultez les périodes, horaires et modalités de participation sur [www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)

## LE COIN DES PETITS

- 2 Aires de jeux  
pour les 3-6 ans et pour les 6-12 ans

## LA PÊCHE

- 1 2 Zones de pêche  
Tous les poissons pêchés sur le Parc doivent être remis à l'eau en suivant.

## LES SERVICES

- Sanitaires
- Poubelles
- Accès parking  
350 places gratuites de parking (parking non surveillé) sont accessibles.
- Accès piste cyclable
- Point d'eau

## ENVIRONNEMENT

- Points de vue  
Le Parc Naturel Passeligne a été conçu avec la volonté de préserver la faune, la flore et la biodiversité sur le site

## LE DOMAINE DE PÉLISSIER

- Partie fermée au public  
Une partie du Parc est à ce jour fermée au public. Il s'agit du domaine de Pelissier composé de la Maison de Maîtres, de ses dépendances et d'un parc arboré de près de 2 hectares. Cet espace, propriété de l'Agglomération d'Agen, sera rénové dans une future phase du projet d'aménagement du Parc.

## SECOURS

- Des panneaux de secours sont installés sur le parc. En cas de soucis composez le 112 ou le 18 et indiquez votre position.

## ACCESSIBILITÉ

- Pente > 4%  
Zones inaccessibles aux personnes à mobilité réduite (Les autres cheminements sont entièrement accessibles).  
1 fauteuil hippocampe est également disponible sur demande à l'accueil du Parc.



# PARC NATUREL

## PASSELIGNE

### VENIR AU PARC

Voie Communale 1 – 47 550 Boé

GEO : 44.171088 , 0.617284

### HORAIRES DU PARKING

PÉRIODE HIVERNALE

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : 8h à 19h

PÉRIODE ESTIVALE

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 8h à 22h

**ROULEZ AU PAS !**

### RÈGLEMENT

EXTRAIT :



Retrouvez le règlement intérieur complet sur

[www.agglo-agen.fr](http://www.agglo-agen.fr)

(Rubrique Tourisme et Loisirs)

### CONTACTS

Pour joindre les agents d'accueil du parc  
pendant les horaires d'ouverture du parking

**06 72 35 62 47**